

# **RÈGLEMENT**

Je prends connaissance du règlement de l'arène de **REALITE VIRTUELLE** et m'engage à le respecter afin que l'immersion se passe bien.

### Règle 1 : Accès

Je dispose d'un droit d'entrée acheté en ligne ou sur place ce qui me permet de récupérer un bracelet à l'acceuil. J'ai signé les conditions générales (moi ou mon représentant). Pour les mineurs : j'ai une autorisation parentale si j'ai plus de 14 ans sinon je suis accompagné d'un adulte pour entrer dans l'établissement.

#### Règle 2 : Affaires personnelles

J'utilise les **casiers** verrouillés pour déposer mes effets personnels. Je peux garder mes lunettes. Et je récupère mes affaires avant de sortir (tous les casiers seront ouverts tous les soirs).

#### Règle 3 : Session

Je rentre tous les 1/4 d'heure dans l'espèce VR pour une durée de 15 à 60 min en fonction de mon entrée (couleur du bracelet).

#### Règle 4 : Age minimum

Ce divertissement numérique est accessible à partir de 8 ans avec une sélection de jeux appropriés (durée maximale recommandée d'¼ d'heure pour les plus jeunes). Tous les jeux intégrant de l'armement ou des scènes de violence sont interdits aux enfants de moins de 12 ans (AFTER H PEGI 12) et certains jeux au moins de 16 ans comme les jeux de zombies (VZR, Deadly Hunter, 2017VR...). La direction et les animateurs ne pourront déroger aux règles d'âge minimum établies.

## Règle 45 : Contre-indications

Les expériences VR sont déconseillées aux personnes épileptiques, aux personnes cardiaques, aux personnes atteintes de troubles ou pathologies phobiques, aux femmes enceintes de plus de 6 mois.

## Règle 6 : Matériel

Je prends soin du matériel qui m'est confié (casque, pp guns, contrôleurs). En particulier je porte les dragonnes des contrôleurs (manettes). Quand j'ai terminé je les replace délicatement sur leurs accroches. En cas de dommages du matériel suite à un usage inconsidéré, l'adulte ou le responsable juridique du mineur sera tenu responsable.



